

Le PS veut relever les impôts en Wallonie, le CDH ne veut pas

■ Une première fissure dans les rangs du gouvernement wallon.

Mardi matin, un article du quotidien "L'Echo" faisait état de la volonté du ministre du Budget, Christophe Lacroix (PS), de préparer une réforme fiscale importante avant la fin de la législature. Aucun accord n'existe cependant entre le PS et le CDH, les partenaires du gouvernement wallon. Et même si officiellement les autres ministres socialistes affirment soutenir leur collègue, ils ne se sont pas encore concertés sur cette question.

La mesure phare voulue par le ministre Lacroix vise à instaurer une sorte d'impôt sur la fortune pour les plus hauts revenus. A savoir, une hausse des additionnels à l'IPP (impôt des personnes physiques) sur les revenus supérieurs à 120 000 € par an. Une faculté qui est désormais régionale depuis la sixième réforme de l'Etat.

Une étude avait été comman-

dée par le gouvernement au Conseil économique et social de Wallonie (CESW) qui jugeait la mise en place d'un impôt sur la fortune difficilement applicable au sud du pays. Les deux partenaires estimaient aussi à l'époque qu'il n'était pas judicieux de créer une concurrence fiscale entre les trois régions du pays.

Le cdH n'a pas changé d'avis. Maxime Prévot, chef de file cdH au sein du gouvernement wallon précise que *"ce n'est pas en faisant fuir les investisseurs potentiels que l'on va redresser l'économie wallonne. Nous devons consolider les classes moyennes. Ce n'est pas comme cela que nous allons y arriver"*.

L'autre grande annonce du ministre Lacroix concerne la suppression de la télé redevance. Déjà annoncée par le passé, la crise économique de 2008 a permis aux ministres wallons de l'époque de manger leur parole puisqu'ils avaient décidé de finalement la maintenir comme mesure de crise. Cette redevance télé qui n'est

plus appliquée qu'en Wallonie est considérée comme "injuste" par le ministre du Budget.

Afin de pallier le manque à gagner de 110 millions d'euros pour les finances wallonnes en cas de suppression, le ministre socialiste se dit disposé à discuter de la taxe de mise en circulation, des droits de succession, des droits d'enregistrements et, bien entendu, de la hausse des additionnels à l'IPP pour certaines catégories de revenus. Prévot n'est pas contre cette suppression mais il voudrait savoir comment on va la compenser. *"Et ce ne sera pas avec une hausse des additionnels à l'IPP"*, martèle-t-il.

Un coup de canif

Et puis, quand le gouvernement Maignette a été porté sur les fonts Baptismaux, c'était sur la promesse de ne pas lever de nouvelles taxes. Or, ici, le ministre Lacroix donne un coup de canif au contrat. *"Nous ne voulons pas de nouvelles taxes, c'est clair"* insiste Prévot.

Stéphane Tassin